



EIDGENÖSSISCHES VOLKSWIRTSCHAFTSDEPARTEMENT
 DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DE L'ÉCONOMIE PUBLIQUE
 DIPARTIMENTO FEDERALE DELL'ECONOMIA PUBBLICA

3003 Berne, en novembre 1973

Entre autres effets, la crise du pétrole a provoqué un afflux de lettres si considérable qu'il m'a mis, à mon très vif regret, dans l'impossibilité absolue d'adresser une réponse individuelle à chaque personne m'ayant écrit. C'est la raison pour laquelle j'ai pris la liberté de choisir la présente formule.

D'emblée, j'aimerais remercier vivement tous ceux qui, d'une manière générale, ont suivi et suivent mon appel à faire des économies. Ce qui compte, c'est la somme des contributions apportées par chacun. Plus la solidarité et la discipline librement consentie jouent, moins l'Etat doit intervenir dans la vie du citoyen en prenant des mesures contraignantes, dures et linéaires.

Voici les propositions dont les lettres reçues ont fait le plus souvent mention:

- La circulation des véhicules devrait être limitée à un certain nombre de kilomètres, non seulement pour économiser l'essence, mais aussi pour ménager l'environnement.
- La vitesse maximum autorisée devrait encore être réduite (d'autres estiment que la vitesse maximum de 100 km/h sur les autoroutes est une vaine mesure, qu'elle comporte des dangers et qu'elle préjuge cette question).
- La Confédération devrait entreprendre une campagne visant à redonner le sens des économies à une Suisse gâtée et gaspilleuse.

- 2 -

- La circulation devrait être interdite la nuit pour que l'on puisse enfin retrouver le sommeil.
- L'aviation sportive et les vols "charters" devraient être interdits.
- Des prescriptions, assorties de sanctions pénales, devraient être émises sur les températures maximum à l'intérieur des locaux; il devrait être interdit de chauffer les piscines.
- La circulation devrait être interdite le dimanche ou en fin de semaine (d'aucuns pensent que cette mesure ne devrait pas être introduite parce qu'elle est injuste et qu'elle touche surtout ceux qui ne sont libres que le dimanche; on fait aussi état des conséquences économiques que cela pourrait entraîner pour les restaurants de campagne ainsi que pour le tourisme et les sports hivernaux).
- Les stations d'essence devraient toutes être fermées en fin de semaine.
- L'âge minimum auquel il est permis de rouler à vélo-moteur devrait être élevé; certains pensent que la conduite d'une automobile devrait être interdite aux moins de vingt ans.
- Il devrait être interdit d'utiliser plus d'une voiture par ménage.
- La possibilité de remplacer l'essence par du méthane devrait être examinée et les études à ce sujet devraient être encouragées.
- La Confédération devrait apporter son aide à la production de bicyclettes.
- Certains demandent que l'on cesse de construire des autoroutes ou qu'à tout le moins on en réduise les programmes; les transports publics devraient, en compensation, être rapidement développés.

- La circulation des automobiles devrait être interdite un ou deux jours par semaine, chaque automobiliste fixant lui-même les dates qui lui conviennent.

- La charge totale autorisée devrait être augmentée de 20 pourcent pour les camions, les remorques et les trains routiers.

- Le rationnement devrait être introduit.

- De nouvelles centrales atomiques devraient être immédiatement mises en chantier (d'autres s'y opposent absolument; ils ne veulent pas d'un accroissement de la production d'énergie et réclament une réduction de l'activité économique).

Voilà, parmi toutes les propositions qui m'ont été faites, les plus importantes. Ce catalogue montre bien à quel point il serait difficile de toutes les prendre en considération; en effet, elles se contredisent souvent. Comme le dit le proverbe: "Vérité en deçà des Pyrénées, erreur au-delà". Pour le Conseil fédéral il s'agit de prendre les mesures propres à déployer les effets les plus grands, tout en maintenant au minimum les inconvénients.

Permettez-moi de formuler encore une remarque d'ordre général. Les mesures déjà prises et celles qui pourraient éventuellement l'être encore ont pour but d'assurer l'approvisionnement de notre pays en carburants et combustibles. La loi sur la défense nationale économique nous permet de prendre des mesures de ce genre. Cependant, il serait incompatible avec notre notion de l'Etat de droit, de prendre, par le biais de la législation relative à la défense nationale économique, des mesures visant à atteindre des buts étrangers à l'approvisionnement de notre pays. Les problèmes relatifs à l'environnement, aux vitesses maximum en général, aux concessions pour les centrales atomiques, à la limitation du trafic privé en faveur du développement du trafic public, etc., ne peuvent être résolus par la voie d'arrêtés du Conseil fédéral. Les décisions de principe qui doivent être pri-

ses à ce sujet ne peuvent, en démocratie, suivre un autre chemin que celui qui passe par la Constitution et les lois.

J'espère que vous partagerez ce point de vue qui, d'ailleurs, est le seul que l'on puisse avoir à ce sujet. Je vous remercie très sincèrement pour l'intérêt que vous avez manifesté face aux importantes questions qui se posent aujourd'hui en matière d'approvisionnement en énergie. Il ressort de presque toutes les lettres que j'ai reçues que chacun est prêt à mettre fin au gaspillage et à se prêter à des restrictions. Cela est réjouissant car il est nécessaire de prendre de telles mesures. Il n'y a en effet pas d'autres moyens d'assurer, dans toute la mesure du possible, l'approvisionnement de notre pays et d'amener à un niveau supportable la dépendance dans laquelle nous nous trouvons dans le domaine des produits importés.

Veillez agréer, _____, l'assurance de ma considération distinguée.

DEPARTEMENT FEDERAL
DE L' ECONOMIE PUBLIQUE

Ernst Brugger, Conseiller fédéral